

Déclaration de Candidature à la présidence du CREIF

Date limite de retour des candidatures : samedi 11 novembre 2017

Par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre reçu entre 10 heures et 18 heures, au siège social du CREIF,
56, rue des Renaudes – 75017 Paris

Merci de compléter cette fiche en lettres **MAJUSCULES**

FURNIR TOUS JUSTIFICATIFS EXIGES PAR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR

NOM : _____	Prénom : _____
Numéro de Licence : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse : _____ _____	
Code postal : _ _ _ _ _	VILLE : _____
<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Date de naissance : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci-dessus, et déclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les statuts et le règlement intérieur du CREIF pour la validité de ma candidature.

Condition d'éligibilité :

- Titulaire d'une licence dirigeant pour le millésime 2017 et les millésimes 2016 et 2015
- A détenu, depuis l'année 2000, une licence de dirigeant pendant une période de 8 ans
- Justifie depuis l'année 2000 d'un mandat dans une instance dirigeante de la FFE ou de l'un de ses organes déconcentrés, pendant une période minimum de 8 ans

Fait, le ____ / _____ / 2017

Signature

En référence à l'art. 32 de la loi n°78-17 du 7 janvier 1978, les données mentionnées ci-dessus sont collectées par le Comité régional d'Equitation d'Ile de France (CREIF), responsable du traitement dans le but de la gestion administrative des personnes se déclarant candidats au Comité directeur et à la Présidence du CREIF, en application, notamment, des articles XIII des statuts, et 6, 7 et 8 du règlement intérieur du CREIF, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures ainsi exprimées. Les réponses sont obligatoires, faute de quoi, la candidature ne pourra être prise en compte. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du CREIF. Les données collectées vous concernant ne seront pas cédées ou communiquées à des tiers